

Forger l'avenir, développer la liberté d'entreprendre



2024

Année de création

1912

L'Association suisse des banquiers a été créée à Bâle il y a plus d'un siècle.

Réseau

700

...expert-e-s des banques examinent les questions et les sujets d'importance pour la place financière au sein des organes de l'Association suisse des banquiers.

Membres individuels

12'300

...collaboratrices et collaborateurs des banques sont membres individuels de l'Association suisse des banquiers.

Etablissements membres

270

...établissements sont membres de l'Association suisse des banquiers.

Effectifs au sein du secrétariat

55

...collaboratrices et collaborateurs (en équivalents plein temps) contribuent au travail au sein des organes de l'Association suisse des banquiers et à ses activités de communication.

Ensemble pour la place bancaire suisse



«En tant qu'association
faîtière des banques en
Suisse, nous fédérons
les attentes et les forces
en présence pour établir une
position consolidée et nous
représentons la place bancaire
dans toute sa diversité en nous
exprimant d'une voix forte.
Ensemble, nous agissons plus
efficacement en faveur de la
place financière suisse.»

Roman Studer,
CEO de l'Association suisse des banquiers



Engagés pour une place financière forte

La place financière suisse, l'une des premières au monde, compte parmi les plus diversifiées: l'expertise issue d'une longue tradition s'y conjugue avec un esprit d'entreprise développé et une grande capacité d'innovation. Nos banques disposent à la fois d'un solide ancrage régional et de remarquables réseaux internationaux. C'est à cette place bancaire ouverte, innovante et diversifiée qu'est dédié notre engagement.

Défense des intérêts: l'Association suisse des banquiers bénéficie d'un accès optimal aux autorités fédérales, au Parlement, aux autorités de surveillance ainsi qu'aux associations économiques et aux ONG. Elle fédère les attentes des banques et défend efficacement les intérêts de la branche. En matière de réglementation, elle veille au respect des principes de proportionnalité et de compétitivité. A l'échelon international, elle s'engage en faveur de relations financières stables et de marchés ouverts.

Image de marque et promotion: l'Association suisse des banquiers renforce la réputation du secteur bancaire suisse sur le territoire national comme à l'étranger. Elle sensibilise le grand public au rôle que joue ce secteur en Suisse, elle plaide en faveur du système de milice, elle est présente dans toutes les régions du pays grâce aux manifestations qu'elle organise et, conjointement avec la Confédération et d'autres acteurs de la place financière, elle participe activement à la promotion de cette dernière à l'étranger.



Exemples concrets

- Régime des petites banques instaurant des allègements réglementaires
- Baromètre bancaire: faits et chiffres concernant l'évolution du secteur bancaire suisse
- Etude sur l'importance économique du secteur financier (étude BAK)
- Plateforme de promotion finance.swiss

Des prestations pour nos membres

Outre une approche efficace en matière de défense des intérêts et de communication, les membres de l'Association suisse des banquiers bénéficient de nombreuses prestations adaptées à leurs activités et qui leur sont utiles au quotidien.



Prestations
de base

Les membres de l'Association suisse des banquiers ont accès à l'Ombudsman des banques suisses.

Ombudsman des banques suisses: les membres de l'Association suisse des banquiers ont accès à cette institution largement reconnue et qui a fait ses preuves.

Système d'alerte électronique (e-Alarm): cette plateforme numérique gérée par l'Association suisse des banquiers vise à prévenir les délits économiques. Grâce à l'enregistrement rapide et décentralisé de messages d'alerte par les banques et la police, les établissements connectés sont avertis assez tôt pour prendre des mesures immédiates, comme par exemple bloquer les comptes concernés.

Netting: la compensation des positions sur instruments dérivés permet aux banques de réduire leurs coûts, en particulier les coûts des fonds propres, en réduisant les postes au bilan. Pour ces opérations de compensation, les banques ont besoin d'expertises juridiques quant à la «résistance à la faillite» des conventions de netting dans les pays concernés. L'Association suisse des banquiers se procure ces expertises juridiques et les met à la disposition des banques sur une plateforme électronique.

Avoirs en déshérence: diverses circonstances peuvent entraîner la rupture du contact entre une banque et son client, de sorte que les avoirs de ce dernier tombent en déshérence. Les Directives de l'Association suisse des banquiers relatives au traitement des avoirs

sans contact et en déshérence auprès de banques suisses (Directives Narilo) prévoient des règles claires et contraignantes en pareil cas. Par ailleurs, les clients et les ayants droit peuvent rechercher des avoirs sans contact et en déshérence dans une banque de données centralisée consultable via l'Ombudsman des banques suisses.



Mise à disposition
d'informations
concernant la
branche et suivi

Organes et plateformes: les expert-e-s de nos établissements membres échangent sur les thèmes d'actualité et réglementaires au sein de nos comités directeurs, de nos commissions spécialisées et de nos groupes de travail.

Circulaires d'information réglementaire et fiscale: au moyen

de messages push, l'Association suisse des banquiers tient ses membres informés des évolutions réglementaires et fiscales ainsi que des dernières directives, recommandations et publications.

SwissBanking PolitRadar: les membres de l'Association suisse des banquiers ont accès à cet outil de suivi qui recense et présente les objets traités par le Conseil fédéral et le Parlement en relation avec le secteur bancaire.

Conseil: les membres de l'Association suisse des banquiers bénéficient de conseils gratuits de nos expert-e-s sur toutes les questions techniques et politiques à caractère bancaire.

Séminaires spécialisés: dans son rôle de plateforme d'échange et de transfert de connaissances au sein de la branche, l'Association suisse des banquiers organise régulièrement des séminaires spécialisés à l'intention des professionnels bancaires. Ces manifestations, qui comptent jusqu'à 300 participant-e-s, connaissent un vif succès.



Exemples concrets

- Séminaires spécialisés et webinaires sur des thèmes d'actualité
- Questions fiscales
- Finance durable
- Blanchiment d'argent, sanctions et CDB
- Numérisation



Directives
et règles de
conduite

Autorégulations: en concertation avec ses membres, l'Association suisse des banquiers élabore des directives et des règles de conduite sectorielles, par exemple sur le marché immobilier ou les obligations de diligence. Ces autorégulations ciblées sont souvent un moyen efficace pour prévenir des réglementations étatiques plus strictes.

Recommandations et guides: l'Association suisse des banquiers examine avec attention les tendances de la branche ainsi que les thèmes d'avenir les plus prégnants pour ses membres. Avec ces derniers, elle développe des recommandations et des guides solidement étayés, qui servent de points de repère sur les sujets concernés.



Exemples concrets

- Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB)
- Recommandations concernant la gestion des risques d'insolvabilité à l'intention des banques
- Brochure: Swiss FS-CSC – Renforcer la cyberrésilience sur la place financière suisse
- Autorégulations en matière de finance durable







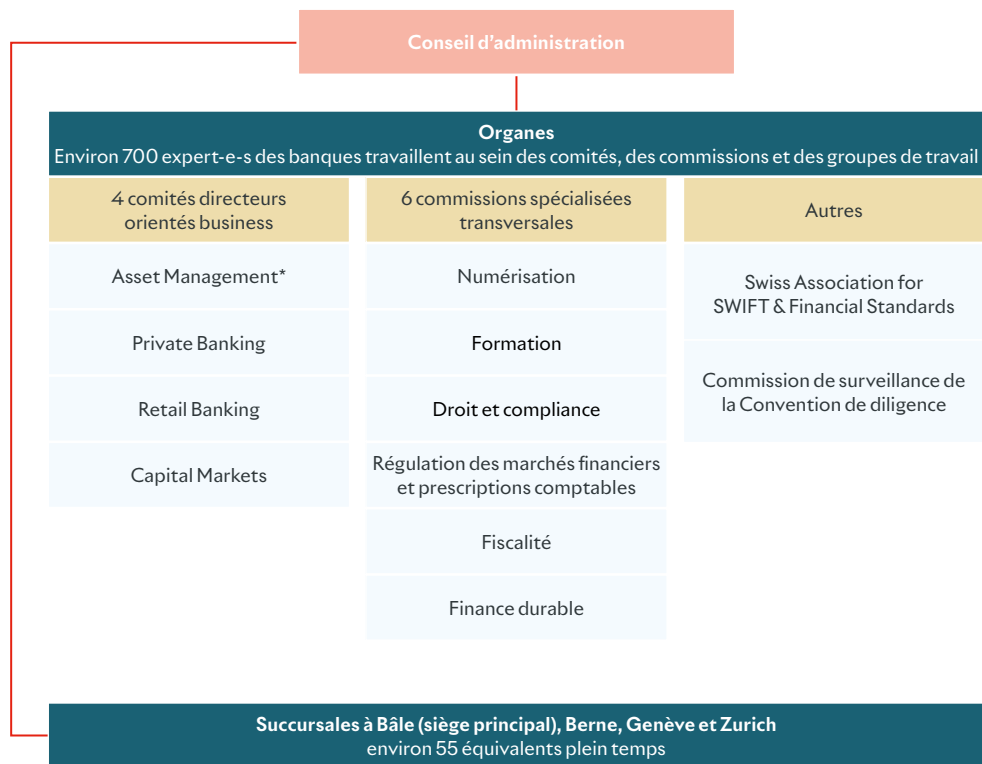
Formation

Assurance qualité dans le cadre de la formation commerciale de base: l'Association suisse des banquiers prend en charge l'assurance qualité des contenus d'apprentissage des cours interentreprises ainsi que des outils de mise en œuvre au sein des établissements formateurs.

Certification des formatrices et formateurs pratiques dans le cadre de la formation commerciale de base: l'Association suisse des banquiers certifie les formatrices et formateurs pratiques au sein des banques, contribuant ainsi à une formation commerciale de base très qualitative.

Procédure de qualification dans le cadre de la formation commerciale de base et de la formation bancaire initiale pour porteurs de maturité (BEM): grâce à un réseau d'expert-e-s principaux-ales et d'expert-e-s aux examens, l'Association suisse des banquiers assure la mise en œuvre de la procédure annuelle de qualification en entreprise pour l'ensemble de la branche.

Promotion de la profession: l'Association suisse des banquiers aide ses membres ainsi que les associations bancaires régionales à promouvoir la profession sur l'ensemble du territoire national.



* Le comité directeur Asset Management correspond au Comité de l'Asset Management Association Switzerland.

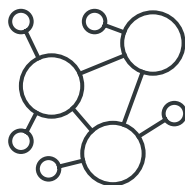
Un centre de compétences pour nos membres

L'Association suisse des banquiers compte quelque 12'300 cadres supérieur-e-s bancaires affilié-e-s comme membres individuels. Au sein de ses organes, environ 700 expert-e-s issu-e-s des établissements membres élaborent des positions communes largement étayées, afin d'améliorer les conditions-cadres dans l'intérêt de la branche toute entière.

Les membres ont accès à cette expertise à tout moment. La composition des organes est représentative des différents groupes de banques.

Plateformes de coordination: l'Association suisse des banquiers coordonne pour ses membres des activités sectorielles communes, comme la mise en place du programme de crédits aux PME dans le cadre de la crise liée au coronavirus ou le traitement des questions d'application de la loi sur les services financiers (LSFin). Elle constitue une plateforme d'échange et de transfert de connaissances.

Banque du futur: en coopération avec ses membres, l'Association suisse des banquiers examine avec attention les tendances de la branche ainsi que les thèmes d'avenir les plus prégnants. Elle développe ainsi des recommandations et des guides largement étayés, par



exemple dans les domaines de la numérisation et du développement durable.

Organes: au sein des comités directeurs, des commissions spécialisées et des groupes de travail de l'Association suisse des banquiers, un grand nombre d'expert-e-s issu-e-s des établissements membres travaillent sur différents sujets concernant la place financière. Cela leur permet de dialoguer sur les questions d'actualité et d'influer sur les thèmes d'avenir.

Un réseau pour nos membres

Grâce à de nombreuses manifestations sectorielles, l'Association suisse des banquiers développe le travail en réseau et le dialogue non seulement au sein de la branche, mais aussi avec les autorités, les milieux politiques et économiques ainsi que le grand public.

En particulier, elle organise régulièrement pour ses membres les manifestations suivantes:

Journée des banquiers: manifestation sectorielle qui réunit chaque année environ 700 participant-e-s.

Swiss Bankers Club (SBC) et associations bancaires régionales: manifestations du Swiss Bankers Club (12'300 membres individuels à travers la Suisse) dans toutes les régions du pays, en coopération avec les associations bancaires régionales.

Événement de réseautage pour les membres des organes: manifestation annuelle destinée aux environ 700 collaboratrices et collaborateurs des banques qui sont engagés dans les organes de l'Association suisse des banquiers.

Conférences en relation avec la place financière: par exemple «Vision Bank – Vision Finanzplatz» à Zurich ou la «Building Bridges Week» à Genève, dont l'Association suisse des banquiers

est partenaire au même titre que de diverses autres conférences.

Forum politique SwissBanking: manifestation de réseautage destinée aux collaboratrices et collaborateurs des banques exerçant un mandat politique.

CEO-Talks: rencontres entre le CEO de l'Association suisse des banquiers et les directrices et directeurs de banques organisées dans toutes les régions de Suisse, afin de nourrir un dialogue ouvert de CEO à CEO.

Tables rondes bilatérales sur la finance: manifestations organisées chaque année avec de grandes places financières internationales.

Déplacements à l'étranger avec un Conseiller fédéral et des délégations bancaires: voyages réguliers entrepris dans le cadre des activités de promotion de la place financière suisse, sous l'égide du Conseil fédéral.





L'actualité de la place financière: nos offres d'information

L'Association suisse des banquiers diffuse régulièrement des informations sur l'actualité réglementaire et les évolutions concernant la branche. Elle met en particulier à la disposition de ses membres les supports d'information suivants:

Weekly Update Newsletter: revue de presse qui, tous les lundis, récapitule les articles sur l'actualité bancaire parus dans la presse la semaine précédente et donne un aperçu des dates importantes et des événements de la semaine en cours.

Magazine en ligne insight: publication trimestrielle composée d'articles de fond sur les tendances au sein du secteur bancaire et sur l'actualité réglementaire.

La session en avant-première: informations publiées juste avant la session sur les objets concernant la place financière que les Chambres fédérales s'apprêtent à examiner.

SwissBanking PolitRadar: messages push personnalisables sur les consultations lancées par la Confédération ainsi que sur les interventions et les objets parlementaires.

Circulaires: messages push adressés aux abonnés sur l'actualité juridique, en particulier fiscale, ainsi que sur les autorégulations de la branche.



Ces offres
vous intéressent?
Abonnez-vous ici!

Priorités pour 2024

Le Conseil d'administration de l'ASB définit les thèmes prioritaires chaque année. L'objectif est de faire en sorte que les conditions-cadres soient attrayantes pour le secteur bancaire.

Les priorités de l'ASB pour l'année 2024 sont les suivantes:



Finance durable: La place financière suisse entend être un pôle international de premier plan en matière de finance durable. L'ASB a pris de nombreuses mesures à cet effet et elle s'engage en faveur de la prévention de l'écoblanchiment. Elle se focalise sur la mise en place d'un cadre juridique pertinent pour la branche, source de prévisibilité et de sécurité juridique. Son instrument privilégié est l'autorégulation en matière de conseil en placement et de gestion de fortune. L'ASB continuera à faire valoir cette priorité thématique et réglementaire dans le dialogue avec les autorités ainsi que dans les processus décisionnels politiques.



Loi sur le blanchiment d'argent (LBA): L'ASB s'engage pour que la réglementation suisse en matière de blanchiment d'argent soit compatible avec les normes internationales et préserve la compétitivité de la place financière. Elle poursuivra le dialogue proactif et constructif qu'elle nourrit avec les autorités concernées.



Sanctions et neutralité: L'ASB contribue à la mise en œuvre systématique des sanctions et s'engage en faveur d'un positionnement clair de la place financière suisse sur la scène internationale – ceci dans le respect de la neutralité, qui constitue un principe constant de la politique extérieure suisse. Ses priorités à cet égard sont le suivi permanent des questions de mise en œuvre et d'interprétation ainsi que l'observation proactive des évolutions internationales. La poursuite du dialogue régulier établi avec le SECO, en particulier, s'inscrit dans ce cadre.



Accès au marché: L'ASB poursuit deux objectifs. Le premier est d'obtenir des améliorations bilatérales quant à l'accès aux marchés cibles importants pour la Suisse, en particulier l'Allemagne et l'Italie – y compris sans accord institutionnel. Les banques en Suisse bénéficieraient ainsi d'une sécurité juridique accrue pour leurs activités transfrontalières et verraient leurs perspectives de croissance assurées dans ce domaine. Cela permettrait également de garder la création de valeur, le substrat fiscal et les emplois en Suisse. L'ASB s'engage pour que le modèle de dispense de licence déjà en place avec l'Allemagne soit maintenu et pour que des progrès soient réalisés en ce qui concerne l'accès au marché italien. Le second objectif est de faire prévaloir l'approche spécifique aux établissements pour l'accès au marché de l'UE, afin de contrecarrer les restrictions croissantes imposées aux Etats tiers. L'ASB s'engage pour que les préoccupations des banques suisses en matière d'accès au marché restent à l'ordre du jour des négociations entre la Suisse et l'UE et pour que les autorités européennes comprennent l'approche spécifique aux établissements.



Réactions réglementaires au cas Credit Suisse: L'ASB contribue à la définition des futures exigences réglementaires dans le cadre d'un dialogue constructif et efficace avec le DFF, la BNS et la FINMA. Elle poursuit les objectifs suivants: concentration sur des mesures adéquates et ciblées en matière de réglementation et de surveillance bancaires, garantie d'une approche suffisamment fondée sur les risques et de la proportionnalité, compatibilité et compétitivité internationales. L'ASB entend ainsi notamment promouvoir des solutions attrayantes en matière de pilotage des liquidités et prévenir une extension injustifiée du champ d'application des futures exigences réglementaires.



Monnaie numérique: L'ASB s'engage pour positionner la Suisse à la pointe de l'innovation dans le domaine de la monnaie numérique. Ce faisant, elle permet à ses membres de cerner le potentiel des monnaies numériques et programmables, puis de définir en toute connaissance de cause leurs positionnements stratégiques respectifs dans cet écosystème. L'objectif est que la place financière suisse, et en particulier les banques suisses, soient à même d'intégrer les innovations technologiques dans les domaines du trafic des paiements et de la monnaie tout en préservant le système bancaire à deux niveaux. Dans cette perspective, l'ASB va poursuivre et mener à bien les travaux engagés en vue de la création d'un jeton suisse de monnaie scripturale.

En tant qu'association faîtière des banques suisses, l'Association suisse des banquiers défend les intérêts des banques auprès des décideurs économiques et politiques, des autorités et du grand public. Engagée en faveur de la liberté d'entreprendre et de l'ouverture des marchés, elle prône des conditions-cadres propices au développement d'un secteur bancaire innovant et diversifié. En tant que centre de compétences, elle mène une réflexion prospective, identifie les thèmes d'avenir et contribue à des avancées durables au sein de la branche. L'Association suisse des banquiers compte quelque 270 établissements membres et environ 12'300 membres individuels.

Association suisse
des banquiers

Aeschenplatz 7

Case postale 4182

CH-4002 Bâle

office@sba.ch

www.swissbanking.org